



**HAL**  
open science

## Normes émergentes et stigmatisation.

Mathieu Brugidou, Michèle Moine

► **To cite this version:**

Mathieu Brugidou, Michèle Moine. Normes émergentes et stigmatisation. : Une analyse comparative à partir des deux questions ouvertes sur les raisons de ne pas trier les déchets et de ne pas faire d'économie d'énergie. Journée d'Analyse des Données Textuelles, Jun 2010, Rome, Italie. pp.600. halshs-00493267

**HAL Id: halshs-00493267**

**<https://shs.hal.science/halshs-00493267>**

Submitted on 12 Apr 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Normes émergentes et stigmatisation. Une analyse comparative à partir des deux questions ouvertes sur les raisons de ne pas trier les déchets et de ne pas faire d'économie d'énergie**

Mathieu Brugidou <sup>1</sup>, Michèle Moine <sup>2</sup>

<sup>1</sup> EDR R&D(Grets) et PACTE– BP 408 92141 Clamart

<sup>2</sup> LJK – MS3, PACTE – BP47 – 38040 Grenoble Cedex 09 – France

## **Résumé**

Cette communication se propose, à partir de l'analyse de deux questions ouvertes de sondage de décrire les formes de stigmatisation suscitées par la transgression de normes environnementales que l'on peut supposer inégalement émergentes : le tri des déchets et les économies d'énergie. Après avoir précisé les conditions statistiques et sociologiques de la comparaison, l'étude montre que la présence d'une norme plus ancienne suscite des discours plus structurés mais aussi plus politisés. La construction d'un lexique de la stigmatisation à partir du vocabulaire de l'émotion permet enfin de montrer que la transgression des règles du tri suscite des stigmatisations plus fréquentes que le refus d'économiser l'énergie.

## **Abstract**

This contribution analyses the answers to open ended questions about waste sorting and energy savings. The goal of this paper is to describe forms of stigmatization generated by the transgression of two different environmental standards.

**Keywords:** social norm, stigmatization, denunciation, open-ended question, speech act, environment

## **1. Introduction**

Une des manières les plus simples d'identifier la présence d'une norme est de repérer les dénonciations auxquelles donnent lieu les comportements déviants (Goffman, 1975 ; Mucchielli, 1999). La stigmatisation, comme jugement normatif, constitue un acte de langage qui permet du même coup d'attester de l'existence et de la vigueur d'une norme dans un espace social donné. Cette question se pose particulièrement à propos du cas des normes émergentes ou déclinantes.

Cette communication se propose, à partir de l'analyse de deux questions ouvertes de sondage de décrire les formes de stigmatisation suscitées par la transgression de normes environnementales que l'on peut supposer inégalement émergentes : le tri des déchets et les économies d'énergie.

Ces deux questions ouvertes aux libellés proches posées dans deux enquêtes différentes demandaient aux personnes interrogées les raisons pour lesquelles les personnes ne trient pas leurs déchets ou pensent qu'il n'est pas important de faire des économies d'énergie. Les réponses ont été enregistrées et retranscrites.

Deux hypothèses complémentaires sont articulées pour éprouver notre proposition principale qui fait de la stigmatisation un acte de langage. Stigmatiser une déviance implique de la part de l'agent occupant le rôle actantiel du dénonciateur (Boltanski, 1984) de « dire » la norme : il s'agit à la fois de proposer une formulation explicite de ce qui, en régime « normal » est de l'ordre de l'implicite et de la routine, qui identifie la norme à un bien commun et de montrer en quoi la déviance dénoncée constitue de ce fait un préjudice. Le locuteur manifeste ainsi un double engagement cognitif et émotif dans la stigmatisation : il manifeste sa croyance dans la légitimité de la norme et son indignation devant sa mise en cause. Ceci n'est pas sans conséquences sur la définition des critères socio-politiques et linguistiques qui permettent de caractériser un énoncé de stigmatisation.

D'un point de vue socio-politique, on s'attend à rencontrer chez les « dénonciateurs » un intérêt fort <sup>1</sup> pour les enjeux ou les problèmes qui suscitent la mise en œuvre de la norme. Ce point est particulièrement saillant dans le cas des normes émergentes.

On présume par ailleurs que cet engagement dans le problème (Brugidou and Moine, 2008) – i.e le fait de « se sentir concerné » – se traduit par une compétence linguistique spécifique que l'on peut mesurer par la longueur et la structuration du discours.

Enfin, la dénonciation de la violation de la norme s'exprime sous la forme de l'indignation qui renvoie à la fois au registre des émotions qu'explorent les psychologues et à une forme rhétorique <sup>2</sup> relevant du pathétique (Cornand, 2001), qui met en scène et en mots les émotions mobilisées.

La première partie de cette communication s'attachera à préciser les conditions sociologiques et statistiques de la comparaison entre des énoncés qui seraient suscités par deux types de comportements déviants : le fait de ne pas trier les déchets et de ne pas faire d'économies d'énergie. Nous décrirons d'abord la construction des échantillons issus de deux enquêtes réalisées dans la région grenobloise pour les déchets et en PACA pour les économies d'énergie. Nous comparerons ensuite les énoncés des questions ouvertes. Celle-ci portera non pas sur les motivations expliquant l'absence de tri ou d'économie d'énergie mais sur les *jugements* portés sur ces comportements que l'on suppose « déviants ».

Dans une seconde partie, nous nous intéresserons aux formes des discours puis à leurs contenus. Une première analyse des catégories de mots par le logiciel Tropes permettra de vérifier l'hypothèse d'une structuration inégale des discours selon l'inégale émergence de la norme : la mise en place du tri des déchets précédant de quelques années les dispositifs d'économie d'énergie. Deux analyses selon la méthodologie Alceste permettront d'explorer les oppositions et les équivalences thématiques qui structurent ces discours.

La troisième partie cherchera à valider l'hypothèse que fait de *l'indignation* – définie à la fois comme une émotion et un registre rhétorique – le marqueur de la stigmatisation et le révélateur de la norme. On décrira la construction d'un lexique des marqueurs de l'émotion. En s'appuyant notamment sur les travaux des psychologues qui ont proposé un lexique de l'émotion sous la forme d'un scénario Tropes (Piolat and Bannour, 2009). On proposera pour finir de distinguer deux types d'énoncés – stigmatisant ou non – dont on s'attachera à esquisser les propriétés socio-linguistiques.

---

<sup>1</sup> Cet intérêt s'accompagne d'une compétence spécifique.

<sup>2</sup> L'indignation est une des parties de la « péroraison ». Elle a ses lieux rhétoriques définis par Cicéron.

## 2. Tri des déchets à Grenoble et économie d'énergie en PACA, les conditions de la comparaison

L'analyse comparative de deux questions ouvertes portant sur les normes impliquent que l'on définisse les conditions sociologiques et statistiques de l'étude.

### 2.1. Les conditions sociologiques de la comparaison : cadrage des problèmes et formulation des questions

Le tri des déchets domestiques (Pierre, 2002) et les économies d'énergie (Moussaoui, 2007) constituent deux pratiques en cours de diffusion fortement encouragées par les pouvoirs publics en France. Elles sont l'objet de nombreux discours sociaux – notamment dans les médias – dont beaucoup convergent pour souligner l'importance de ces pratiques au regard des enjeux environnementaux (épuisement des ressources, changement climatique, etc.). Elles manifestent l'une et l'autre, sans doute de manière inégale, la force du nouveau paradigme environnemental (Dunlap, 2008).

#### 2.1.1. Cadrage socio-politique des problèmes

Bien que les politiques d'économies d'énergie puissent prétendre à une certaine ancienneté (la première crise pétrolière en France dans les années 70), les dispositifs réglementaires et techniques qui assurent leur implémentation comme les discours sociaux qui en assurent la légitimité ont subi de longues éclipses liées à des cycles de prix peu élevés. Récemment, l'imminence du Peak Oil et les politiques de lutte contre le changement climatique ont rendu nécessaire la mise en œuvre en Europe de politiques favorables aux économies d'énergie. En revanche, le tri des déchets s'est généralisé en France depuis plusieurs années, de nombreuses communes ou communautés de communes à l'image de la Métro pour l'agglomération grenobloise – ont mis en place un système de ramassage sélectif des déchets concrétisé chez les particuliers par la présence de poubelles de couleurs différentes selon le type de déchets.

#### 2.1.2. Formulation des questions

Les deux enquêtes dont sont issues les questions ouvertes analysées portent l'une sur la perception et la pratique du tri des déchets dans l'agglomération grenobloise <sup>3</sup>, l'autre sur la perception des enjeux énergétiques et les pratiques d'économies d'énergies dans la région PACA <sup>4</sup>. Les deux enquêtes posaient une question ouverte destinée à recueillir les raisons (bonnes ou les mauvaises) selon les personnes interrogées de *ne pas trier* ou de *ne pas faire* des économies d'énergie.

Question ouverte déchets :

Beaucoup de gens ne trient pas ou mal leurs déchets ménagers, à votre avis pourquoi ?

Question ouverte Economie d'énergie (la question ouverte est précédée d'une question fermée) :

Pensez-vous qu'il est important de réduire notre consommation d'énergie ? (question fermée)

A votre avis, pour quelles raisons certaines personnes pensent que ce n'est pas important de faire des économies d'énergie ? (question ouverte).

<sup>3</sup> Échantillon de 1.195 personnes, âgées de 18 ans et plus, de l'agglomération grenobloise. L'échantillon a été prélevé selon la méthode des quotas par âge et sexe. Cette enquête téléphonique a été réalisée en février 2009.

<sup>4</sup> Échantillon de 2.100 personnes, âgées de 18 ans et plus interrogées dans trois zones différenciées : Paca Est, 700 personnes, Paca Nord, 700 personnes, Paca Ouest, 700 personnes. Les trois sous-échantillons ont été construits par la méthode aléatoire. Enquête par téléphone fin avril 2009 par l'institut LH2.

On voit que les formulations ne sont pas identiques, bien qu'il s'agisse de deux questions ouvertes argumentatives portant sur une pratique. Concernant la question ouverte sur les déchets, celle-ci est précédée par un énoncé « de fait » (« Beaucoup de gens ne trient pas ou mal leurs déchets ménagers ») qui tend aussi à légitimer une pratique qui pourrait être perçue comme socialement condamnable. Cette formulation faciliterait l'expression d'opinion allant à l'encontre de la norme.

Par ailleurs, la formulation souligne le fait que le tri des déchets est une pratique déjà mise en œuvre – bien que l'on puisse sans doute discuter les conditions de cette mise en œuvre.

La question portant sur les économies d'énergie porte, elle, davantage sur le principe qui soutient la pratique que sur la pratique elle-même – bien moins répandue. Elle est par ailleurs filtrée par une question fermée : 96% de l'échantillon juge qu'il est très (66%) ou assez (35%) important de réduire notre consommation d'énergie. On voit que le filtre est très peu sélectif mais il produit un effet dans la mesure où il conforte par sa présence la légitimité de la pratique.

Bien que proches, ces deux questions présentent donc des différences : d'une part, une première formulation valorise la pratique et pourrait inviter à stigmatiser des actes perçus dès lors comme déviants cependant que l'autre « neutralise » l'effet de désirabilité sociale. D'autre part, le cadrage de la question diffère, l'une porte sur une pratique installée, l'autre sur le principe légitimant la pratique.

Enfin, les formulations et le nombre de relances pour ces deux questions sont identiques<sup>5</sup>. Les réponses ont été intégralement enregistrées et retranscrites. Les études précédentes ont en effet montré l'importance des consignes de relance et le caractère dialogique des énoncés de questions ouvertes. Par ailleurs, seul l'enregistrement de l'ensemble du verbatim (et notamment des mots outils) permet l'analyse des formes du discours (Brugidou and Moine, 2008).

## ***2.2. Les conditions statistiques de la comparaison***

Les réponses aux deux questions ouvertes dépendent des caractéristiques socio-démographiques des locuteurs ainsi que de leur mode de vie. Or, ces mêmes traits diffèrent fortement d'une enquête à l'autre.

Afin de mesurer des différences entre les énoncés des locuteurs qui ne soient pas liés à un « effet de structure », la nécessité de comparer les deux corpus à composition socio-démographique identique s'est imposée.

La répartition de référence choisie est celle de l'enquête METRO. Les 797 réponses des répondants de l'enquête de la METRO ont donc été comparées à 636 réponses de l'enquête effectuée en région PACA. Ces 636 réponses ont été extraites par un échantillonnage stratifié selon les trois critères croisés sexe, CSP et type d'habitation. Cette procédure a été réalisée au prix d'une perte d'information concernant l'enquête réalisée dans la région PACA.

## **3. Les formes du discours**

Une première approche a consisté à comparer les deux corpus en prenant en compte les formes des discours et leurs contenus. On cherche tout d'abord à savoir s'il est possible de mettre en évidence une différence formelle entre les énoncés portant sur le tri ou et sur les économies des déchets. Le caractère plus ou moins émergent de la norme se traduit-il par une structuration

---

<sup>5</sup> Selon la séquence suivante : question initiale, relance d'approfondissement (« c'est-à-dire ? »), relance en extension, (« Et encore ? »), relance d'approfondissement, relance en extension.

inégale des discours ? Les énoncés sur le tri, qui s'appuieraient sur une expérience plus longue sont-ils plus développés et/ou argumentés ?

Ensuite, on s'attend à des différences liées aux objets. Le tri des déchets et les économies d'énergie constituent des mondes lexicaux propres qui comportent certes un univers d'objets – plus ou moins finement décrit – mais aussi de pratiques et des actants engagés dans ces pratiques, des motifs <sup>6</sup> et des jugements (il s'agit après tout de mettre en avant des « raisons »).

La richesse des comptes-rendus portant sur les pratiques constitue un indicateur de l'expérience des locuteurs et de la diversité des pratiques que ces objets suscitent. Elles sont en soi un objet de comparaison que l'on ne pourra qu'évoquer ici. L'analyse exploratoire s'attardera davantage sur le vocabulaire des motifs mobilisés par les locuteurs et sur les évaluations qu'ils suscitent. C'est à cette occasion qu'il conviendra de parler ou non de stigmatisation.

### 3.1. Critères formels : longueur et catégories de mots

Les réponses sont plus longues pour la question ouverte du tri des déchets (Tab. 1). Le poids plus important des interventions des enquêteurs <sup>7</sup> pour la question des économies d'énergie, vient renforcer ce premier constat. Les développements des réponses des locuteurs dépendent des enjeux environnementaux de la question posée.

			Moyenne	25ème centile	Médiane	75ème centile	Effectif
Enquête PACA	QO(sans relances) :		60	26	47	78	636
	Longueur de la réponse *						
	QO (avec relances) :		94	55	80	114	636
	Longueur de la réponse						
METRO	QO(sans relances) :		97	47	78	126	797
	Longueur de la réponse						
	QO (avec relances) :		103	53	85	132	797
	Longueur de la réponse						

Tableau 1 : comparaison des longueurs des réponses selon l'enquête

\* QO avec relances <sup>8</sup> : retranscriptions comprennent les réponses des personnes interrogées ainsi que les relances des enquêteurs  
 QO sans relances : réponses des enquêtés (sans les relances des enquêteurs)

### 3.2. Une structuration inégale des discours selon l'inégale émergence des normes environnementales concernant le tri des déchets et les économies d'énergie

Si les réponses des répondants de l'enquête déchets sont plus longues, elles s'avèrent aussi à la fois plus argumentées tout en restituant les circonstances des pratiques <sup>9</sup>.

Les connecteurs de cause, de but et de temps sont plus fréquemment produits dans le corpus des réponses de la METRO (Tab. 2). Ce phénomène persiste lorsque l'on effectue des comparaisons à longueur de réponses fixées. Les « opérateurs de logification » renforcent les arguments des énonciateurs.

<sup>6</sup> Au sens de Mills (1940).

<sup>7</sup> Ce poids est mesuré par la longueur de leurs relances.

<sup>8</sup> La longueur de la réponse est mesurée par le nombre de mots de la réponse.

<sup>9</sup> Plus une réponse est longue et plus elle comporte de marqueurs d'énonciation : la comparaison des deux corpus dont les longueurs des réponses diffèrent a été effectuée conditionnellement à la longueur des réponses.

	<i>PACA</i>			<i>METRO</i>		
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse		
	<= 39	40 - 74	75+	<= 39	40 - 74	75+
Cause	63,6	78,4	86,8	Cause	61,7	80,3
But	0,4	0,5	1,7	But	0,0	1,3
Temps	7,8	20,1	37,9	Temps	11,4	21,5

Tableau 2 : Pourcentages de réponses comprenant des connecteurs de cause, de but et de temps selon la question ouverte

Les énoncés sur les déchets s'appuient pour beaucoup sur l'expérience vécue des locuteurs qui, d'une part, livrent des descriptions et des « comptes-rendus » parfois étoffés des pratiques de tris et d'autre part, argumentent plus facilement en s'appuyant sur leurs connaissances pour justifier de ces pratiques. On constate ainsi que les catégories de modalisation de type lieu, manière, affirmation, doute, intensité, adjectifs de type objectif, subjectif et numérique sont plus fréquemment produits dans les énoncés des personnes interrogées sur la question du tri des déchets (Tab. 3). L'usage de ces catégories vient accentuer l'importance des faits et de l'action évoqués (modalisateurs de lieu, de manière, d'affirmation, adjectifs objectifs). L'implication des locuteurs dans leurs réponses, évaluée par la présence des catégories d'affirmation, d'intensité et l'emploi d'adjectifs subjectifs vient renforcer des jugements de valeurs sur les comportements en matière de tris des déchets émis par les répondants.

	<i>PACA</i>			<i>METRO</i>		
	Longueur de la réponse			Longueur de la réponse		
	<= 39	40 - 74	75+	<= 39	40 - 74	75+
Lieu	15,1	22,1	46,6	Lieu	12,1	27,9
Manière	14,0	25,5	46,0	Manière	18,1	32,2
Affirmation	11,2	26,5	49,4	Affirmation	8,7	27,0
Doute	10,1	15,2	28,2	Doute	13,4	24,9
Intensité	46,5	76,5	91,4	Intensité	54,4	82,4
Objectif	10,5	27,5	60,9	Objectif	11,4	32,2
Numérique	0,8	2,9	16,1	Numérique	4,7	15,0

Tableau 3 : Pourcentages de réponses comprenant des marqueurs de modalisation selon la question ouverte

La référence aux actions, repérée par l'usage des verbes factifs, est très présente dans les deux corpus, mais elle s'avère plus fréquente dans la cas du tri des déchets.

### 3.3. Analyse de contenu : le monde des objets et le registre moral

Deux analyses selon la méthodologie Alceste ont été réalisées sur les corpus de questions ouvertes. Pour faciliter la comparaison, la classification descendante hiérarchique a porté sur les UCI (Unité de Contexte Initiale) <sup>10</sup>. Graphique 1 reproduit les deux dendrogrammes des analyses étiquetées par nos soins – l'interprétation tendant à privilégier le vocabulaire des motifs. Les

<sup>10</sup> L'analyse du corpus Déchets classe 61% des réponses contre 54% pour le corpus économie d'énergie. La longueur des réponses explique en partie cette différence mais aussi sans doute une structuration thématique plus robuste pour le corpus Déchets.

verbatim cités ainsi que les propriétés sociales caractéristiques des classes de discours sont significatifs au sens du chi-2. La caractérisation sociologique des classes ne sera pas approfondie dans le cadre limité de cette communication. L'analyse Alceste est exploratoire, elle permet d'identifier les variables socio-démographiques caractéristiques des classes de discours. Seuls le retour aux individus permettrait une étude plus approfondie.

### 3.3.1. Le tris des déchets : le monde des objets et l'univers moral

L'analyse du corpus déchets fait apparaître une forte opposition (première branche de l'arbre) entre des réponses focalisées sur le monde des objets et celles portant sur l'univers moral des acteurs, l'un et l'autre pouvant expliquer les défaillances de la pratique du tri (graphe 1).

Les classes 2 et 4 sont en effet, d'un côté, peuplées de *poubelles*, de *cartons*, de *verre*, de *plastique*, de *cartons*, de *pots* mais aussi de *trucs* et de *machins* ou de l'autre de *local*, d'*appartement*, de *maison* mais aussi de *taxes*, d'*impôts* et de *communes*, etc. Ce sont avant tout les contraintes matérielles et organisationnelles du tri qui sont ici décrites :

- soit à l'échelle de la poubelle et de la complexité de jugements individuels qu'il faut porter pour bien trier (« les bocaux, les bocaux ben c'est ça, il faut avoir on peut pas avoir 36 poubelles dans l'appartement alors les bouteilles en plastique et les bouteilles en verre je les mets dans des sachets et le reste dans une seule poubelle \_\_\_ se remplit trop vite/ oui voilà, oui, »)
- soit à l'échelle de l'appartement, de la maison ou de la commune. Ce sont ici les défauts organisationnels qui sont pointés : parce que je-pense à l'époque on payait moins d'impôt sur les ordures ménagères, et aujourd'hui qu'on trie donc logiquement ça doit faire moins de travail et que ça serait moins coûteux alors c'est tout à fait l'inverse je pense que voilà/ donc je-pense que les gens que c'est pour ça que les gens euh/ ».

```

C1 1 ( 268uce) |----une vision à court terme-----
C1 2 ( 179uce) |pas informé--
          17
          11
C1 3 ( 177uce) |pas concerné-
          15
C1 4 ( 553uce) |--ils ont les moyens-----

```

Graphique : PACA-EE, Les raisons de ne pas faire des économies d'énergie,- vague 1, dendrogramme des classes stables (93% des uce classées, 54% des uci classées)

```

C1 1 ( 412uce) |-manque de conscience
          12
C1 3 ( 246uce) |-fainéantise----
          13
C1 2 ( 410uce) |-Payer des taxes pour trier---
          15
C1 4 ( 738uce) |-trop compliqué-----

```

Graphique : METRO-Déchets, Les raisons de ne pas trier les déchets,- vague 1, dendrogramme des classes stables (97% des uce classées, 61% des uci classées)

Grappe 1 : Analyses selon la méthodologie Alceste : dendrogrammes des classes stables

Les locuteurs de ces classes se distinguent par ailleurs par certaines propriétés sociales : ce sont les habitants de maisons – souvent propriétaires, hommes – qui dénoncent le plus souvent des défauts d'organisation et le poids des taxes. La difficulté et la complexité du tri – multiplication



des poubelles, problème de place, segmentation fine des type de déchets – sont plus souvent mis en avant par les habitants des immeubles collectifs et les femmes.

La deuxième branche de la classification met davantage en avant l'univers moral des acteurs : ce sont ici les raisons des acteurs – souvent dénoncées comme mauvaises – qui sont détaillées. Le registre du jugement (les marqueurs de la modalisation sont sur-représentés dans ces classes) est très présent et les marques d'invectives sont nombreuses. Les locuteurs dénoncent en effet le manque de *prise de conscience* des gens, leur *inconscience*, mais aussi leur *égoïsme*, voir leur  *paresse*.

L'une des classes de réponses insiste davantage sur le manque de concernement des acteurs. Un défaut d'information et de sensibilisation aux problèmes environnementaux globaux est souvent dénoncé : « manque de conscience qu'il faut économiser l'énergie de la planète et arrêter de vivre comme si on avait 2 planètes à consommer ».

L'autre classe se focalise sur un défaut moral propre aux acteurs : c'est moins le manque de prise conscience – que l'on peut toujours plus ou moins imputer à une défaillance collective qu'il s'agirait de corriger – que le défaut de *volonté* et la *paresse* des individus :

« Ca leur prend trop de temps, la fainéantise/ ben ils n'ont pas envie de s'enquiquiner la vie, je ne sais pas/ je ne pourrais pas vous dire, je ne suis pas dans leur tête ».

Ce sont les plus âgés, mais aussi les plus diplômés qui dénoncent le plus volontiers l'absence de prise de conscience. Ce sont les jeunes mais aussi les moins diplômés qui voient dans la défaillance de la volonté individuelle et dans la paresse les principales explications à l'absence de tri des déchets. La différence entre ces deux types de discours – outre une focalisation soit sur la prise de conscience du problème ou sur la faiblesse de la volonté – semble en partie due à des niveaux de langage distincts liés à la maîtrise de codes restreints ou élaborés selon la position sociale (Bernstein, 1975).

### 3.3.2. Les économies d'énergie : un monde à venir

La structure de la classification du corpus Economie d'énergie présente quelques points communs avec celle du corpus Déchets. On retrouve en effet une opposition entre le monde des objets qui contraint l'action des acteur et l'univers moral qui motive et donne un sens à leurs actions.

Toutefois, cette opposition est moins franche et moins équilibrée : elle se lit essentiellement dans la coupure qui sépare la classe 4 des autres classes de discours. Les locuteurs mettent en avant l'importance de la dimension financière, le plus souvent pour faire le constat que certains ont les moyens de ne pas faire des économies :

par mois ou 70.000 et bien vous n'êtes pas à trois ou quatre cent euros, vous ne faites pas attention à vos dépenses les gens ont donc les moyens de gaspiller.

Les autres classes de discours sont plutôt construites autour de l'univers moral des acteur : les locuteurs mettent en avant soit le défaut d'information – parfois lié à un manque d'*éducation*, (soulignés notamment par des locuteurs d'âges moyens (35-49 ans) –, concernés par l'enjeu du changement climatique) soit une absence de concernement (ces deux classes étant très proches du point de vue du discours) :

l'environnement et l'homme c'est la même chose, donc voila, ils sont pas suffisamment informés peut-être ou alors ils s'informent pas eux directement, et puis peut-être ils voient pas forcément l'avenir!

Par ailleurs une classe importante de discours rassemble des réponses qui dénoncent l'absence de vision à long terme et l'incapacité des acteurs à s'extraire d'un univers limité à la fois au présent et au contexte matériel immédiat.

La première coupure de la classification distingue en effet ce discours axé sur le futur – ce que montrait l'analyse des formes du discours – et le global, en « montant en généralité » (Boltanski and Thevenot, 1991), de tous les autres types de réponses. Ce sont des personnes jeunes, fortement diplômés qui tiennent le plus volontiers ce type de discours :

parce que elles ont pas réfléchi à la question hein, dès qu' on y réfléchit un peu, on se rend compte qu'on peut pas continuer cette course en avant de, de consommation, de surconsommation dans tous les domaines!

### 3.3.3. *Dénonciation politique et stigmatisation des comportements individuels*

Les corpus présentent donc certaines similarités sur le contenu : le registre moral et les contraintes matérielles sont présents quand les locuteurs évoquent le tris des déchets ou les économies d'énergie. Toutefois, les énoncés sur le tris des déchets sont davantage focalisés sur les pratiques présentes – ce qui n'est pas sans rapport avec la diffusion de ces pratiques mais aussi avec l'énoncé de la question. Le registre politique de la dénonciation semble plus présent concernant le tri de déchets. La mise en place de dispositifs de politiques publiques suscite un certain nombre de critiques qui portent moins sur la dimension individuelle des comportements que sur les défauts organisationnels et collectifs du tri. Il semble que ce type d'énoncé soit absent du corpus sur les économies d'énergie.

Le registre de la stigmatisation semble bien être commun aux deux corpus. Nous allons donc essayer de caractériser ce type d'énoncés puis de comparer leur fréquence.

## 4. L'indignation : les marqueurs de l'émotion

Deux voies sont possibles pour qui s'intéresse aux énoncés de stigmatisation. La première, en suivant la trace de L. Boltanski, consiste à qualifier la *grammaire* de ces actes de langages (Boltanski, 1984). Il s'agit à la fois de faire apparaître le système actantiel et les conditions de félicité qui régissent ce type d'actes de langage.

Ce travail a été réalisé sur le corpus complet de PACA (n=2005). Il permet de faire apparaître pour chaque classe de discours un système d'actants composé de « victimes » (la *planète*, les *pauvres*, mais aussi les *ressources naturelles* ou le *civisme*) et de « coupables » (les *imbéciles*, les *riches*, l'*homme* ou le *confort*) et un « délit » (l'*égoïsme*, le *gaspillage*, l'*ignorance* ou la  *paresse*) représentant la perte de l'objet de valeur, ici en l'occurrence la norme.

La seconde voie que nous allons développer ici a été ouverte par les sociologues travaillant sur la stigmatisation qui ont souligné le rôle de l'émotion suscitée par la transgression de la norme (Mucchielli, 1999).

Repérer les émotions dans les réponses permettraient d'identifier du même coup un énoncé de stigmatisation. Nous avons donc essayé de construire un indicateur de stigmatisation en nous appuyant sur cette propriété psycholinguistique de ces énoncés.

### 4.1. *Construction d'un lexique des marqueurs de l'émotion*

La construction d'un lexique de l'émotion est un vaste chantier qui a suscité et suscite toujours une importante littérature. Nous nous sommes appuyés sur les travaux de Piolat et Bannour

(2009)<sup>11</sup>. Ils présentent en effet le double avantage, d'une part, de recenser d'un très large lexique de l'émotion (4.500 racines de mots) et, d'autre part, d'implémenter ce lexique sous la forme d'un scénario piloté par le logiciel Tropes.

#### 4.1.1. *Emotaix : adaptation du scénario*

Comme le recommande ces auteurs, il est en effet nécessaire d'adapter ce scénario au texte analysé : de nombreux termes exprimant une émotion sont par exemple liés à des usages figurés. Le terme « ordures » identifié dans le scénario a dû par exemple être retiré du scénario, les ordures en questions étant évoquées au sens littéral.

Par ailleurs, nous avons identifié une série de termes qui n'étaient pas présents dans le scénario Emotaix mais qui, dans le contexte, exprimaient une émotion et plus particulièrement une stigmatisation. Ce phénomène est particulièrement net concernant le lexique du corps pour nos deux corpus et notamment pour les énoncés sur les économies d'énergie.

#### 4.1.2. *Emotion et grammaire de la stigmatisation*

Toutefois, il ne suffit pas d'identifier le lexique de l'émotion pour repérer un énoncé de stigmatisation. La présence de ce marqueur constitue un critère nécessaire mais non suffisant. Un second critère nous est fourni par les approches grammaticales des actes de langage (cf. *supra*) : nous avons ainsi retranché du lexique de l'émotion tous les termes décrivant une émotion mais qui n'étaient pas au service de la dénonciation d'un délit, mettant en cause coupables et désignant des victimes<sup>12</sup>.

Nous avons enfin profondément réaménagé l'architecture du scénario de manière à l'adapter aux actions et aux situations analysées : la stigmatisation de pratiques déviantes concernant le tri des déchets et les économies d'énergie. Nous avons ainsi retenu trois types principaux de stigmatisation :

- Le lexique dénonçant l'égoïsme comprenant la dénonciation de l'égoïsme, de l'égoïsme à proprement parler, ou de la négligence.
- Le lexique dénonçant l'ignorance comprenant la stigmatisation du manque de culture ou d'éducation, l'inconscience, la bêtise voire le mensonge.
- Le lexique dénonçant la paresse comprenant la fainéantise, le confort<sup>13</sup>, etc.

## 4.2. *Comparaisons de deux types d'énoncés stigmatisant ou non*

Les réponses sont plus longues pour les énoncés comportant des marqueurs de stigmatisation.

La mesure de la stigmatisation dans les deux enquêtes montre que plus d'un répondant sur deux dans l'enquête sur les déchets stigmatisent des comportements qu'ils considèrent comme déviant. Cette proportion est significativement plus faible pour l'enquête sur les économies d'énergie (un tiers) alors même que la formulation de l'enquête déchets favorisait l'expression d'opinions socialement peu légitimes.

Ce résultat paraît conforter l'idée que la fréquence de la stigmatisation est liée à l'ancienneté de la norme.

<sup>11</sup> [http://sites.univprovinces.fr/wpsycle/documentpdf/documentpiolat/Publications/Piolat\\_Bannour\\_2009\\_EMOTAIX\\_CPL.pdf](http://sites.univprovinces.fr/wpsycle/documentpdf/documentpiolat/Publications/Piolat_Bannour_2009_EMOTAIX_CPL.pdf).

<sup>12</sup> Nous avons ainsi été conduit à enlever du lexique de l'émotion des termes fortement présents dans le corpus économie d'énergie comme *besoin*, *privation*, *envie*, *plaisir*, etc.

<sup>13</sup> Le terme de confort est systématiquement utilisé dans un sens péjoratif dans les corpus étudiés.

On constate des différences dans les types de vocabulaire mobilisés selon les enquêtes (Tab. 4).

	<i>PACA</i>	<i>METRO</i>	<i>V de Cramer</i>	<i>P-Valeur</i>
Stigmatisation (0)	33,8%	56,6%	0,23	0,00
Egoïsme (1)	12,7%	11,4%	0,02	0,45
<i>Mot égoïsme</i> (2)	12,1%	1,5%	0,22	0,00
<i>Négligence</i> (2)	0,2%	9,9%	0,21	0,00
Ignorance (1)	19,7%	22,2%	0,24	0,13
Paresse (1)	6,4%	38,1%	0,37	0,00

Tableau 4 : Pourcentages de réponses comprenant des marqueurs de stigmatisation selon la question ouverte

Si l'égoïsme est dénoncé dans les deux enquêtes, nous constatons que les mots utilisés ne sont pas les mêmes. Pour les déchets, les locuteurs critiquent la négligence cependant que pour les économies d'énergie c'est le plus souvent le terme d'égoïsme qui est employé. Ici, on doit noter que les économies d'énergie semblent susciter des stigmatisations, sans doute moins fréquentes, mais pour certaines très virulentes. Ce thème, à la différence du tri des déchets, est en effet directement lié à la question des inégalités sociales : pour une partie des répondants les riches peuvent se dispenser d'économiser l'énergie au détriment des plus pauvres. « Parce qu'ils ont pas besoin d'argent, c'est à dire qu'ils en gagnent assez pour pouvoir vivre comme ils ont envie de vivre et que les petites gens comme nous on fait attention à tout pour pouvoir vivre quoi ! » C'est toutefois le lexique dénonçant la paresse qui constitue la différence la plus importante entre les deux corpus. Cette stigmatisation est directement liée aux actions bien identifiées qu'il faut réaliser pour trier. Le thème de l'effort est bien moins présent dans les réponses sur les économies d'énergie bien qu'il soit associé au confort : « Parce qu'ils sont installés dans leur confort et ils ne veulent pas faire d'effort ». On remarquera enfin que les liens constatés entre la présence des catégories de stigmatisation et la question posée ne dépendent pas de la longueur de la réponse de l'enquêté.

## 5. Conclusion

L'étude permet de préciser les caractéristiques socio-linguistiques des énoncés de stigmatisation. Elle montre, à partir de l'analyse de la forme des discours et grâce à l'indicateur construit à partir du vocabulaire des émotions une plus forte diffusion de la norme concernant le tri sélectif que celle des économies d'énergie plus récente. L'analyse des données textuelles fait ainsi apparaître – au-delà de *stigmatisations* communes de comportements déviants – une politisation plus forte des réponses mettant en avant les raisons de ne pas trier des déchets. Certaines d'entre elles *dénoncent* en effet des défauts organisationnels, exonérant ainsi les individus de la charge de la transgression pour la reporter sur un défaut du collectif dans la mise en œuvre de la norme.

L'analyse fine de la sociologie des locuteurs notamment par des approches multidimensionnelles de la forme des énoncés n'a pu être menée à bien dans le cadre limité de ce papier. L'ambition principale était ici d'exposer une approche nouvelle et particulièrement prometteuse pour la sociologie des normes : la méthodologie présentée – l'analyse sociolinguistique combinée à l'étude statistique du vocabulaire des émotions des énoncés enregistrés de stigmatisation de questions ouvertes n'a jamais été, à notre connaissance, ni proposée, ni éprouvée.

## Références

- Bernstein B. (1975). *Class, Codes and Control*. London : Routedge & Kegan Paul.
- Boltanski L. (1984). La dénonciation. In *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, 51, 1984, pp. 3-40.
- Boltanski L. and Thévenot L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Brugidou M. and Moine M. (2008) Le public en campagne. In *JADT 2008*, Lyon, 13 mars.
- Cornand S. (2001). La lettre d'indignation ou l'éloquence dans la correspondance de Madame de Graffigny. *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 101 : 51-69.
- Dunlap R. and Van Liere K. (2008). The "New Environmental Paradigm". *Journal of Environmental education*, 40 : 19-28.
- Ghiglione R., Landré A., Bromberg M. and Molette P. (1998). *L'analyse automatique des contenus*. Paris : Dunod.
- Goffman E. (1975). *Le stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Editions de Minuit.
- Mills C.W. (1940). Situated Actions and Vocabularies of Motive. *American Sociological Review*, V (December): 904-913.
- Moussaoui I. (2007). De la société de modération à la société de consommation. *Les annales de la recherche urbaine*, vol. 103 : 112-119.
- Mucchielli L. (1999). La déviance : normes, transgression et stigmatisation. *Sciences Humaines*, 99 : 20-25.
- Pierre M. (editor) (2002). *Les déchets ménagers, entre privé et public*. Paris : L'Harmattan.
- Piolat A. and Bannour R. (2009). EMOTAIX : Un Scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif. *L'Année Psychologique*, 4, 109, 4 : 655-698.
- Reinert M. (1995). Quelques aspects de choix des unités d'analyse et de leur contrôle dans la méthode Alceste. In *JADT1995*, vol. I, pp. 27-34.